

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

⑪ N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 472 062

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

⑪

N° 79 31564

⑤4 Cloison mobile pour blocs cuisine-toilettes pour caravanning.

⑤1 Classification internationale (Int. Cl.³). E 04 B 2/74; B 60 P 3/36 // B 63 B 29/02.

②2 Date de dépôt..... 21 décembre 1979.

③3 ③2 ③1 Priorité revendiquée :

④1 Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 26 du 26-6-1981.

⑦1 Déposant : PERRON Gérard, résidant en France.

⑦2 Invention de : Gérard Perron.

⑦3 Titulaire : *Idem* ⑦1

⑦4 Mandataire :

La présente invention concerne une cloison coulissante pour l'aménagement de blocs cuisine-toilettes pour caravaning.

Al'heure actuelle, le cabinet de toilette et le coin cuisine sont séparés. Ils prennent un place importante du fait des 5 volumes de circulation qu'ils nécessitent chacun. Certaines dispositions ont été adoptées pour réduire les volumes inutilisés mais elles nécessitent toujours une manipulation des meubles et des accessoires laborieuse.

10 L'invention présentée permet de réduire de moitié le volume de circulation - puisque commun aux deux - et offre des rangements supplémentaires par rapport aux installations classiques.

Une cloison coulissante, comportant des espaces de rangement fermants, permet également de constituer soit même cuisine, soit un cabinet de toilette. (Schémas 1 et 2)

15 Le cabinet de toilette est constitué d'un lavabo 1 repliable, d'un bac à douches 2 fixe, et accessoirement d'un WC escamotable ou repliable. Les cloisons 3 et 4 sont fixes, la cloison 5 est mobile et la cloison 6 est une porte coulissante ou accordéon.

20 La cloison mobile 5 étant placée vers la cloison 3, un espace est aménagé devant le bloc cuisine 7 fixe et constitue ainsi la cuisine. Un plancher mobile 8 couvre automatiquement le bac à douches 2 et permet une circulation sans risques. La fenêtre 9 est fixe et commune, suivant sa position judicieuse aux deux pièces ainsi constituées.

25 Cette cloison mobile 5 peut être réalisée en tous matériaux tels que bois, plastiques; alliages légers. Son déplacement peut être obtenu par tout moyen manuel, mécanique, hydraulique ou pneumatique.

30 Le volume de déplacement de la cloison 5 correspond à un unique volume de circulation et permet de réduire d'environ un tiers la surface totale au sol des aménagements traditionnels, tout en offrant des rangements supplémentaires.

35 Le dispositif, objet de l'invention peut être utilisé dans les aménagements de caravanes, camping-cars, maisons mobiles, bateaux habitables, bungalows...

REVENDICATIONS

1. Cloison mobile coulissante entre deux cloisons fixes aménagées en bloc cuisine et en bloc toilette; caractérisée par le fait qu'elle crée alternativement deux pièces distinctes.
2. Cloison mobile selon la revendication 1 caractérisée par le fait qu'elle comporte des espaces de rangement.
3. Cloison mobile selon la revendication 1 caractérisée par le fait que hormis le coulissement, aucune autre opération ou intervention ne sont nécessaires pour obtenir la modification des pièces.

Folio n° 7931564

2472062

1/2

Schéma 1

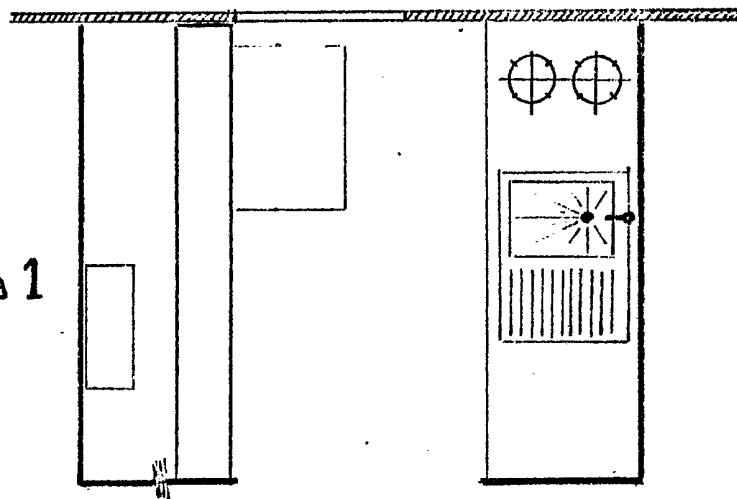
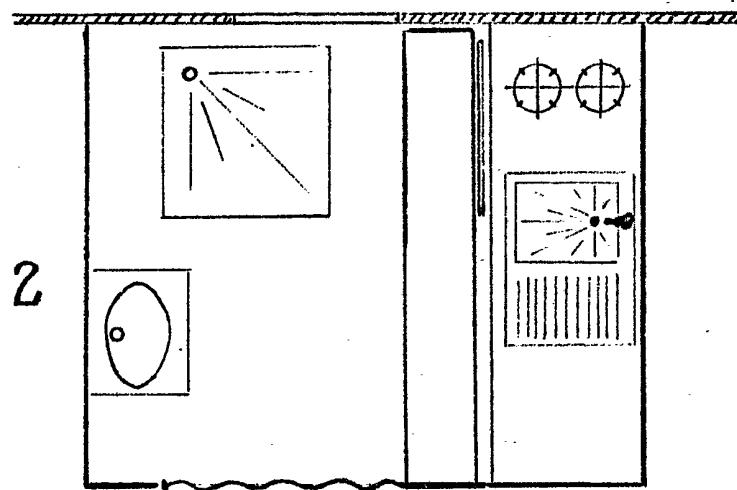


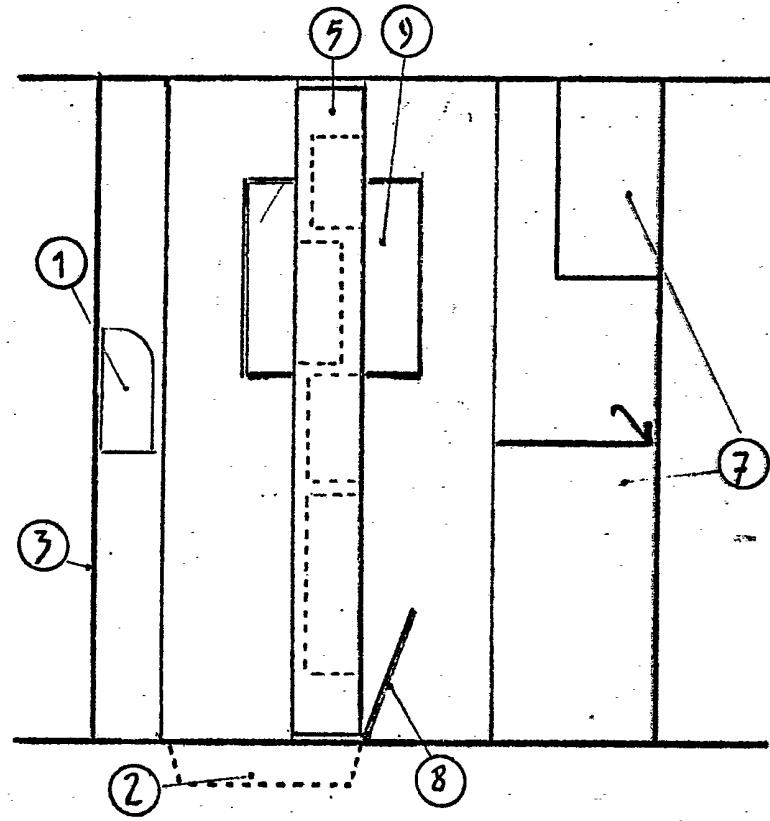
Schéma 2



2472062

2/2

PROFIL



PLAN

